



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



14^{ème} Edition - Soirée annuelle du Sport Santé

Jeudi 8 Décembre 2022

Giulia IESU- giulia.iesu@ars.sante.fr 07 61 99 38 00

Délégation Départementale du Val-de-Marne
Département Prévention Promotion de la Santé



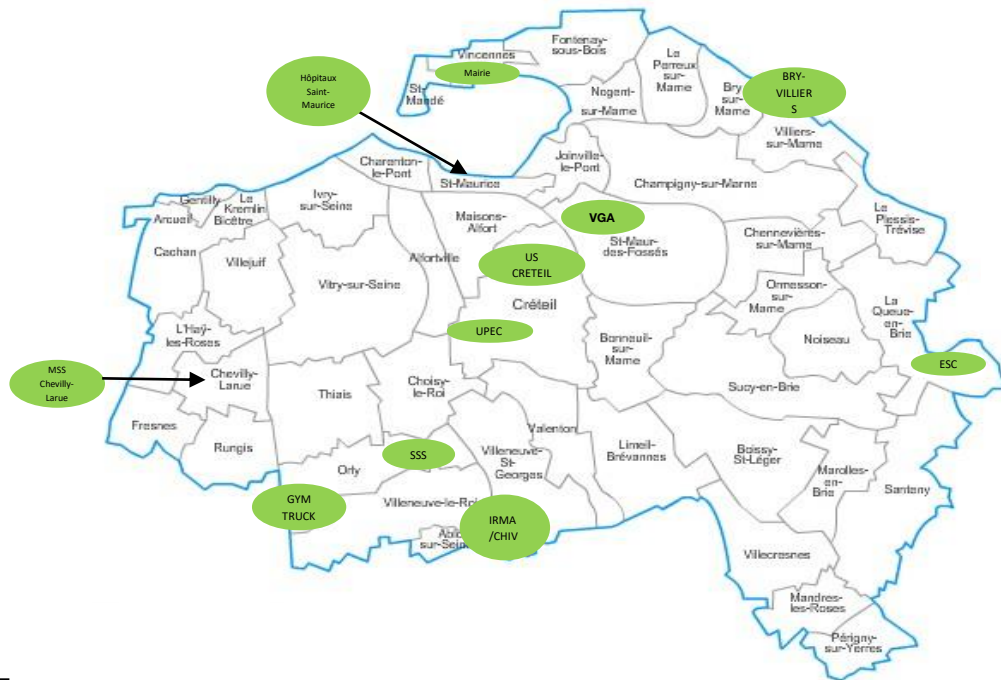
Cadre d'intervention

- Loi n° **2016-41** du 26 janvier de modernisation de notre système de santé et décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée
- Signature du Projet Régional Sport Santé Bien-Etre** élaboré par l'ARS et la DRAJES et validé par le Préfet de la Région et le DG ARS le 27 septembre 2017
- Loi n° **2022-296** du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France
 - Reconnaissance dans la loi des "maisons sport-santé" lancées en 2019.
 - Elargissement de la prescription du sport sur ordonnance à d'autres maladies chroniques ou aux personnes présentant des facteurs de risques ou en perte d'autonomie. Jusqu'ici, la prescription du sport était réservée aux ALD. Le sport sur ordonnance pourra dorénavant concerner par exemple l'hypertension artérielle, l'obésité (ce qui était déjà le cas en IDF) ou la dépression.
 - Les activités physiques adaptées sont dispensées « par des personnes qualifiées »: les masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes; les enseignants APA; les éducateurs sportifs, disposant des prérogatives pour dispenser une activité physique aux patients atteints d'une affection de longue durée (ministères des sports, enseignement supérieur, santé : BPJEPS ou équivalent); les personnes qualifiées par certification fédérale

Le sport santé dans le Val-de-Marne

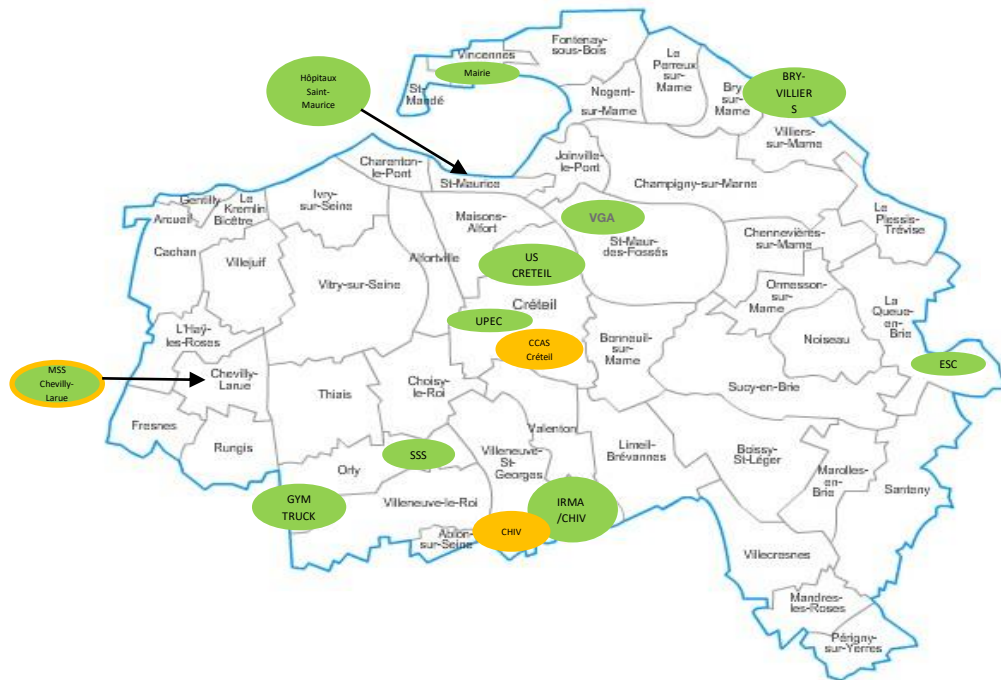
- 2 centres de référence-ressources (CRR) Prescri'Forme** portés par le CMS de Gentilly et le CHIV
 - 5 structures « passerelle »** : accompagnement dans la reprise d'une activité physique (REVESDIAB, le CMS de Gentilly, le CHIV, l'IRMA et l'APSAP Charles Foix Sport Santé)
 - Environ 40 clubs / structures certifiés** : activité physique adaptée et **sécurisée** dans le cadre d'une prescription, avec une garantie de suivi de la prescription.
 - En complément**: Les clubs et structures référencés par la DRAJES : activité physique ludique et adaptée en dehors du cadre de la prescription.
- 11 MSS labélisées dans le Val-de-Marne**
- 13 opérateurs financés dans le cadre de la campagne Prévention Promotion de la Santé – ARS**
 - 11 projets portés par des villes
 - 1 projet porté par la Maison de la Prévention de Fontenay
- 3 Projets AMI JOP 2024** : CCAS de Créteil, CHIV et la MSS Pasteur

Cartographie projets SPORT/SANTÉ du Val-de-Marne



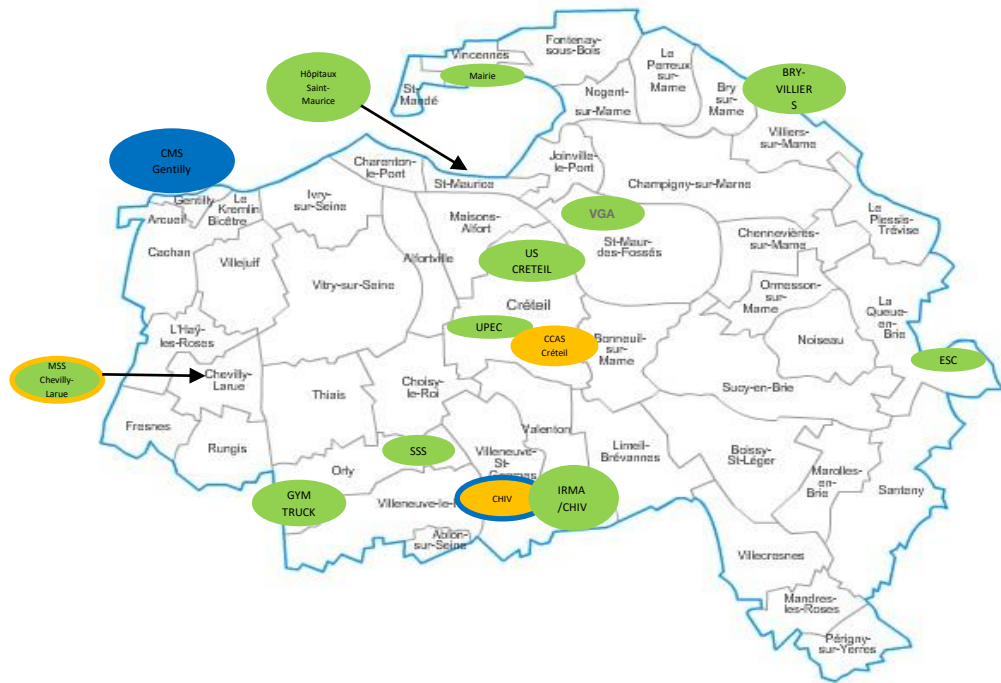
■ Maisons Sport Santé

Cartographie projets SPORT/SANTÉ du Val-de-Marne



 Maisons Sport Santé
 AMI JOP 2024

Cartographie projets SPORT/SANTÉ du Val-de-Marne



- Maisons Sport Santé
- AMI JOP 2024
- Prescri'Forme

Financements et autres ressources

Financements ARS Sport-Santé

Région :

des financements via des AAP/ AMI : JOP 2024

des financements des centres Prescri'Forme

des financements indirects via ETP, nutrition, parcours post cancer etc..

Délégations Départementales

des financements sur le FIR : programmes passerelles, atelier de nutrition

Des leviers pour réduire les inégalités d'accès et améliorer les parcours

- 14 CLS actifs, 2 en cours d'élaboration
- 9 CLSM: un enjeu à développer le sport santé dans ces démarches de promotion de la santé mentale
- 7 CPTS actives à ce jour dans le département (Champigny, Sucy/Noisieux, La Bièvre, Saint-Maur/Joinville, Boucle de Marne, Alfortville, Autour du Patient), 8 d'ici la fin de l'année (avec la signature de la CPTS Autour du Bois) et une autre début 2023 (avec la signature de la CPTS OCTAV)
- Un nombre historiquement important de centres médicaux de santé polyvalents (une trentaine, essentiellement municipaux), particulièrement sur l'ouest du département
- 14 MSP ouvertes, 9 en projets (étude de faisabilité ou en cours de rédaction d'une demande) et 6 en réflexion
- Opérateurs financés dans le cadre de l'AMI JOP 2024
- Acteurs du sport: CDOS, clubs sportifs...
- Acteurs institutionnels : DRAJES/SDJES, ARS, CPAM

Actualités

- Webinaires AMI JOP2024 pour accompagner les opérateurs dans la mise en place de leur projet
- Habilitation des MSS prévue pour janvier 2024: cahier de charge en cours de construction et visite de conformité à réaliser courant année 2023
- Journée régionale Sport Santé : partage d'expériences

Merci de votre attention !

